Suivi de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger

Aperçu de la situation au Burkina Faso I Régions du Sahel, Est, Nord et Centre-Nord

Mars 2021

Contexte

Depuis la crise sécuritaire au Mali en 2012, la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso est caractérisée par un climat d'insécurité. Principalement due à la présence de groupes armés, mais également à la montée de la criminalité et des tensions entre les communautés[1], cette situation sécuritaire critique a causé le déplacement de près de 1 147 699 personnes déplacées internes (PDI) et de plus de 20 256 réfugiés en date du 10 mars 2021[2 3]. Ces déplacements intensifient les besoins humanitaires des populations hôtes et déplacées dans divers secteurs tels que la protection, la sécurité alimentaire, la nutrition, la santé, l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA), les abris ou encore l'éducation. Cependant, la situation sécuritaire délétère combinée à d'autres facteurs tels que le mauvais état des infrastructures, les limitations de circulation liées à l'état d'urgence déclaré dans les régions frontalières[4] et les conditions géographiques difficiles limitent l'accès humanitaire[5]. En résulte un déficit d'information important sur l'étendue, la nature et la sévérité de ces besoins. Afin de combler ces lacunes et d'informer la planification des interventions humanitaires, REACH a démarré un suivi multisectoriel des besoins humanitaires dans la zone frontalière, plus précisément dans les régions de Tillabéri et Tahoua (Niger), Mopti, Tombouctou, Menaka et Gao (Mali), Sahel, Est, Nord et Centre-Nord (Burkina Faso). Cet aperçu de la situation présente les résultats de cette évaluation au Burkina Faso sur la période allant de janvier à mars 2021.

Résultats clés

- Les IC ont rapporté la présence d'une communauté de déplacés internes dans 71% des localités évaluées, et la présence de retournés au sein de la population de 65% des localités évaluées du Loroum et de 64% des localités évaluées du Soum.
- Dans les provinces de la Kompienga (région Est), du Loroum (région Nord), de l'Oudalan, du Soum et du Yagha (région Sahel), la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment de nourriture dans plus de la moitié des localités évaluées, selon les IC.
- Dans les provinces de la Kompienga et de la Komondjari, de l'Oudalan, du Soum et du Yagha, la population ne se sentait pas en sécurité dans une proportion allant de deux tiers à plus des trois quarts de localités évaluées, selon les IC.
- Les PDI installées dans plus de la moitié des localités ne vivaient pas dans des conditions adéquates, selon les IC[12 38]. Ce constat semble plus alarmant dans la région de l'Est, où cette proportion atteint les 74% de localités évaluées.
- Sur l'ensemble des localités évaluées, les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas d'accès à des services de santé fonctionnels et accessibles à distance de marche dans seulement 3% des localités évaluées.
- La majorité de la population n'avait pas accès à des quantités suffisantes d'eau pour combler les besoins du ménage dans plus de la moitié (52%) des localités évaluées, selon les IC. Cette proportion est significativement plus haute au Sahel (76%).
- L'accès à l'éducation semble s'être légèrement amélioré : la majeure partie de la population avait accès à des services éducatifs fonctionnels à distance de marche dans 64% des localités évaluées en mars 2021, contre 51% en mars 2020, selon les IC[7 25].
- Si les besoins sectoriels des populations varient sensiblement selon les zones et sont à analyser à l'échelle de la province (voire de la commune), des vulnérabilités intersectorielles semblent particulièrement marquer les populations des provinces de l'Oudalan, du Yagha, de la Komondjari et de la Kompienga.

Tableau de couverture de janvier à mars 2021, par région

	Janvier				*Février*				*Mars*			
	Sahel	Est	Nord	Centre-Nord	Sahel	Est	Nord	Centre-Nord	Sahel	Est	Nord	Centre-Nord
# d'IC	152	274	179	203	154	245	188	211	161	259	212	249
# Total de localités	1349	1265	1028	1175	1349	1265	1029	1175	1355	1315	1041	1178
# Total de localités évaluées	115	216	174	129	124	215	184	137	122	225	195	156
Taux de couverture	8.5%	17.1%	16.9%	11.0%	8.5%	17.0%	17.9%	11.7%	9.0%	17.1%	18.7%	13.2%

Méthodologie

La méthodologie employée pour ce suivi est la méthodologie dite "zone de connaissance"[6]. Cette méthodologie a pour objectif de collecter, d'analyser et de partager des informations actualisées concernant les besoins humanitaires multisectoriels dans la région, y compris dans les zones difficilement accessibles. Les données ont été collectées au niveau des localités, à travers des entretiens avec des informateurs clés (IC). Ces IC ont été sélectionnés en fonction de leur connaissance récente (datant de moins d'un mois) et détaillée des localités. Les informations sont rapportées lorsqu'au moins 5% des localités de la province ont été évaluées. Lorsque plusieurs IC ont été interrogés à propos d'une même localité, ces données ont été agrégées à l'échelle de la localité. La majorité des entretiens ont été réalisés en personne avec les IC, et quelques entretiens ont été faits par téléphone. Des groupes de discussions communautaires ont également été menés en parallèle, afin de compléter les données quantitatives et d'enrichir l'analyse. Cet aperçu présente les résultats les plus récents issus de la collecte de données réalisée entre le 09 et le 26 mars 2021 dans les régions du Sahel, de l'Est, du Centre-Nord et du Nord, ainsi que des comparaisons et des tendances d'évolution sur le trimestre pour

Couverture géographique de l'évaluation du mois de mars 2021

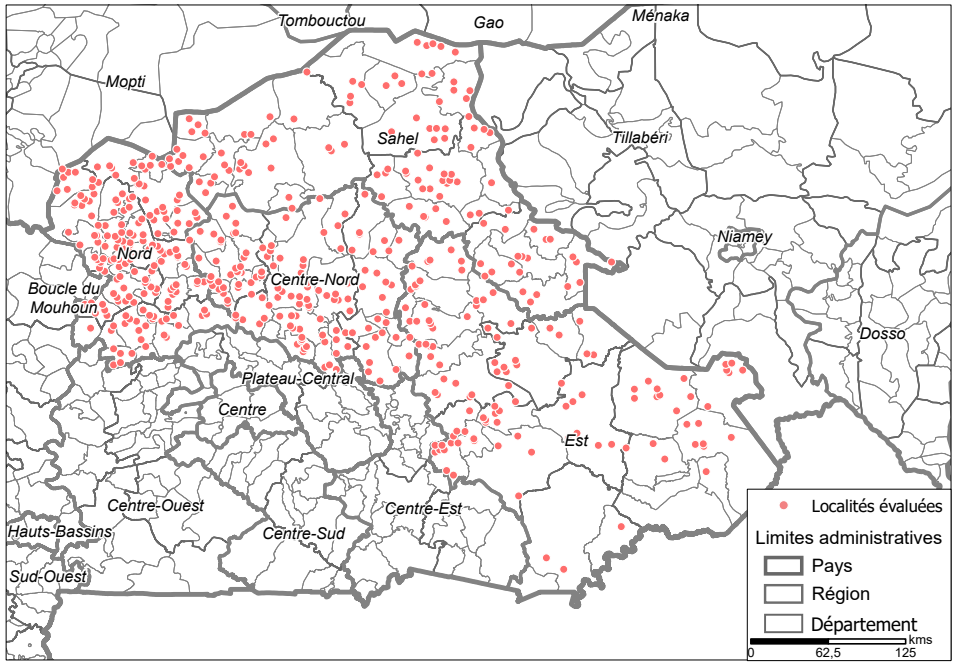

Etant donné que la couverture géographique de ce suivi est limitée et que les informations reposent sur des réponses d'IC, les résultats doivent être considérés comme **indicatifs** de la situation.

1. REACH. Aperçu de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso, novembre 2019
2. Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Aperçu de la situation humanitaire, mars 2021
3. Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR). Tableau de Bord général sur l'enregistrement des PDI au Burkina Faso, mars 2021
4. Depuis janvier 2019 l'état d'urgence et divers couvre-feux ont été déclarés et prolongés dans les régions frontalières du Burkina Faso
5. REACH. Analyse préliminaire de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso, octobre 2019
6. REACH. Termes de référence. Suivi humanitaire multisectoriel (HSM) dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso, janvier 2020

USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE

REACH Informing more effective humanitarian action

Suivi de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger

Aperçu de la situation au Burkina Faso I Régions du Sahel, Est, Nord et Centre-Nord — Mars 2021

Déplacements

A l'instar des trimestres passés, les flux de déplacements internes ont continué de croître en 2021[8]. Le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR) a estimé au 31 mars 2021 à près de 1 150 000 le nombre de personnes déplacées internes (PDI) sur l'ensemble du territoire, soit une augmentation de près de 100 000 PDI par rapport au dernier trimestre 2020[3 8]. La présence des groupes armés et la fragilité du contexte sécuritaire qui en résulte figurent parmi les principales causes de ces flux massifs de déplacements[2]. Au cours du trimestre passé, les incidents sécuritaires se sont multipliés dans les régions du Sahel, de l'Est et du Centre-Nord, forçant le déplacement de près de 25 000 nouvelles PDI en l'espace d'un mois, entre janvier et février 2021. Plus éloignée des frontières maliennes et nigériennes, le Centre-Nord reste le principal foyer d'accueil des PDI du Burkina Faso : la région accueille en son sein près de 446 000 PDI, soit près de 40% de l'ensemble des PDI du pays[2].

Présence des déplacés

Le nombre important de déplacés internes au Burkina Faso semble souvent entraîner la présence d'une communauté de déplacés dans la majorité des villages habités des régions évaluées ici. Sur les quatre régions concernées par ce rapport, les IC ont rapporté la présence d'une communauté de déplacés internes dans 71% des localités évaluées. Cette concentration semble plus importante dans les régions accueillant un nombre important de PDI : au Centre-Nord, première région d'accueil des PDI au Burkina Faso, les IC ont rapporté la présence de PDI dans plus de 90% des localités évaluées de la région. La région du Sahel concentre également un nombre important de PDI (plus de 356 000) : en effet, les IC ont rapporté la présence de PDI dans 84% des localités évaluées de la région[2]. Toutefois, les arrivées récentes[9] de PDI semblent se faire plus rares : seuls 6% des IC enquêtés sur l'ensemble des régions ont rapporté une arrivée récente de PDI dans la localité. Selon les divers rapports des acteurs de la réponse rapide[10] (RRM et GCORR[11]), ces nouveaux déplacements sont souvent liés à des chocs sécuritaires, entrainant le déplacement soudain de tout ou partie de la population d'un village.

Proportion de localités évaluées en mars ayant connu une arrivée récente[9] de PDI selon les IC :

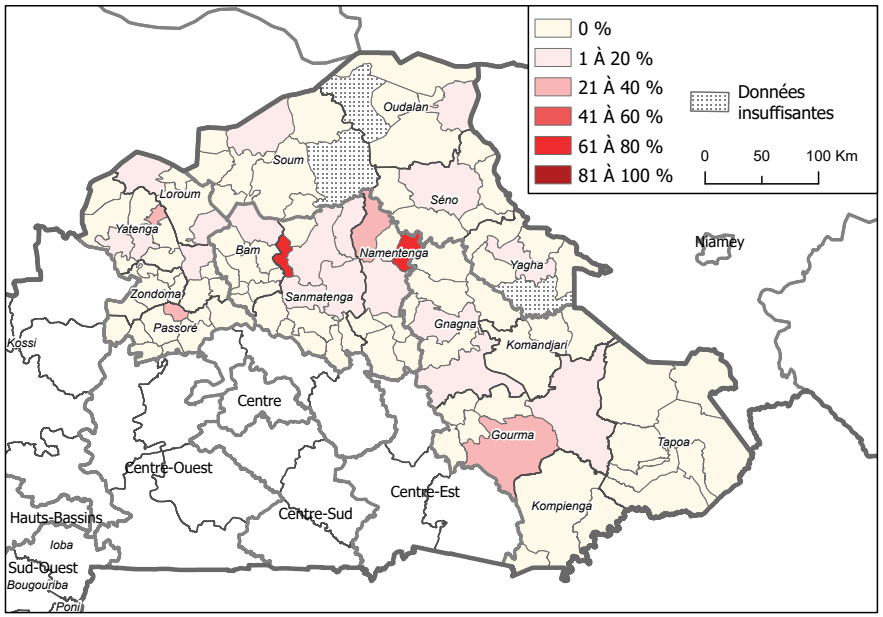

% de localités par région en fonction de la date de déplacement rapportée par les IC pour la majorité des PDI présentes dans la localité[12] :

	0 mois	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Nord	6%	6%	22%	47%	19%
Sahel	7%	15%	24%	34%	15%
CN[13]	8%	7%	17%	40%	23%
Est	5%	23%	29%	41%	2%

Au cours des semaines précédant l'évaluation, une recrudescence des incidents sécuritaires a pu être observée dans les provinces de l'Oudalan (région Sahel) et du Namentenga (région Centre-Nord) : dans ces deux provinces, les IC ont rapporté une arrivée récente de PDI dans environ 13% des localités évaluées. Par ailleurs, la situation dans de nombreuses zones d'origine de PDI ne semble pas avoir connu d'amélioration suffisante pouvant permettre leur retour (apaisement sécuritaire, rétablissement de services et infrastructures de base). Selon les IC, les PDI présentes dans plus de la moitié (55%) des localités évaluées se seraient déplacées il y a plus de sept mois[12] ; cette longévité du déplacement semble particulièrement marquée dans la région du Centre-Nord, où les IC ont rapporté que le déplacement des PDI présentes dans plus de 20% des localités évaluées de la région remonterait à plus d'un an[12].

Mouvements de retours

Si dans un premier temps l'attention de l'intervention humanitaire au Burkina Faso a pu se concentrer sur la prise en charge des personnes déplacées, des mouvements de 'retournés' – depuis le lieu d'accueil des déplacés vers leur lieu d'origine – ont pu être remarqués au cours des derniers mois. Motivés par une impression de stabilisation relative de l'environnement sécuritaire ou par la recherche de moyens de subsistance (bétail ou cultures abandonné.es lors du déplacement) ces retours semblent conséquents dans certaines zones du Nord ou du Sahel : les IC ont rapporté la présence de retournés au sein de la population de 65% des localités évaluées du Loroum (région Nord) et de 64% des localités évaluées du Soum (région Sahel).

% de localités par région où les retournés représentaient la moitié ou plus de la population totale de la localité, selon les IC :

Centre-Nord	13%
Nord	7%
Sahel	5%
Est	1%

Facteurs incitatifs et dissuasifs de déplacement

L'argument sécuritaire reste une fois encore au centre des causes de déplacement des populations. Les IC de la très grande majorité (90%) des localités évaluées ayant rapporté la présence de PDI au sein de la localité ont indiqué que leur déplacement avait été causé par un incident violent survenu dans la localité d'origine ; de plus, celles présentes dans 8% des localités se seraient déplacées de façon préventive, par peur ou suite à des menaces[12]. A l'inverse, si la perception d'une relative accalmie sécuritaire dans la zone d'origine peut pousser certaines populations à revenir dans leur localité d'origine, le retour de divers groupes de PDI est quant à lui envisagé au prisme du déficit de prise en charge des besoins humanitaires dans les zones d'accueil[14]. Concernant les raisons avancées par les IC pour justifier que la communauté hôte de la localité ne se soit pas déplacée, la peur de voyager est évoquée par les IC de 23% des localités évaluées du Loroum (région Nord) – contre seulement 3% en moyenne sur toutes les régions[12].

% de localités par principales provinces où les IC ont mentionné le manque d'argent comme principale raison expliquant que des membres de la communauté locale ne se soient pas déplacés[12] :

Komandjari (Est)	26%
Gnagna (Est)	25%
Tapoa (Est)	13%

7. Sur l'ensemble de l'analyse il est important de tenir compte de la potentielle variation entre les localités évaluées au sein d'une même commune d'un mois à l'autre.
8. REACH. Aperçu de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso, novembre 2020
9. Dans l'ensemble du document, la désignation « récente » se réfèrera aux 30 jours ayant précédé la collecte de données. Par ailleurs, et sauf indication contraire, chaque indicateur fait référence à la situation afférente à la localité dans les 30 jours précédant la collecte de données
10. La réponse rapide se définit au Burkina Faso par la coordination des acteurs humanitaires ayant une capacité d'intervention rapide auprès des populations à la suite d'un choc (incident sécuritaire et déplacement de population).

USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE
REACH Informing more effective humanitarian action

Suivi de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger

Aperçu de la situation au Burkina Faso I Régions du Sahel, Est, Nord et Centre-Nord

Mars 2021

Sécurité alimentaire

L'accumulation des phénomènes d'insécurité, des perturbations climatiques et de la concentration démographique causée par les déplacements massifs de populations viennent perturber les moyens de subsistance et les principales sources de nourriture des divers groupes de population, déplacés ou non déplacés[2]. En mars 2021, le Cadre Harmonisé (CH) estimait à plus de 2 000 000 le nombre d'individus en situation d'insécurité alimentaire au Burkina Faso. Sur la même période, neuf provinces - toutes situées au sein des régions concernées par cette évaluation - étaient classées en Phase 3 (« crise ») d'insécurité alimentaire.

Dans les mois à venir, les conséquences conjointes et anticipées de l'augmentation du nombre de PDI (et de la durée de leur déplacement), de la dégradation des moyens de subsistance et de la fermeture – ou du fonctionnement à minima – des services de santé placeraient en Phase 4 d'insécurité alimentaire les provinces de l'Oudalan et du Soum (région Sahel), soit près de 345 000 personnes. Selon les projections, le nombre d'individus ayant besoin d'assistance alimentaire sur la période de soudure atteindrait presque les 3 000 000[2, 15, 16].

Accès à la nourriture

Sur les quatre régions, la majorité de la population avait accès à des quantités suffisantes de nourriture dans 61% des localités évaluées, selon les IC. Cependant, si l'accès à la nourriture à l'approche de la période de soudure peut sembler relativement suffisant sur la moyenne des zones évaluées dans cette analyse, certaines provinces semblent d'ores et déjà faire face à de forts déficits d'accès[17]. Dans les provinces de la Kompienga (région Est), du Loroum (région Nord), de l'Oudalan, du Soum et du Yagha (région Sahel), la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment de nourriture dans plus de la moitié des localités évaluées. La situation semble plus critique dans la région du Sahel, où cette proportion atteint, voire dépasse, les 80% dans les provinces du Yagha et du Soum. Les populations vivant dans ces régions plus isolées souffrent des conséquences de l'insécurité et de l'accès limité de l'assistance : accès restreint aux cultures ou aux zones de pâturage et aux marchés, fermeture des marchés ou faible approvisionnement en raison de l'insécurité sur les axes, ou encore abandon du cheptel ou des terres cultivables lors du déplacement.

Proportion de localités évaluées en mars où les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment de nourriture au cours des trente jours précédant la collecte de données :

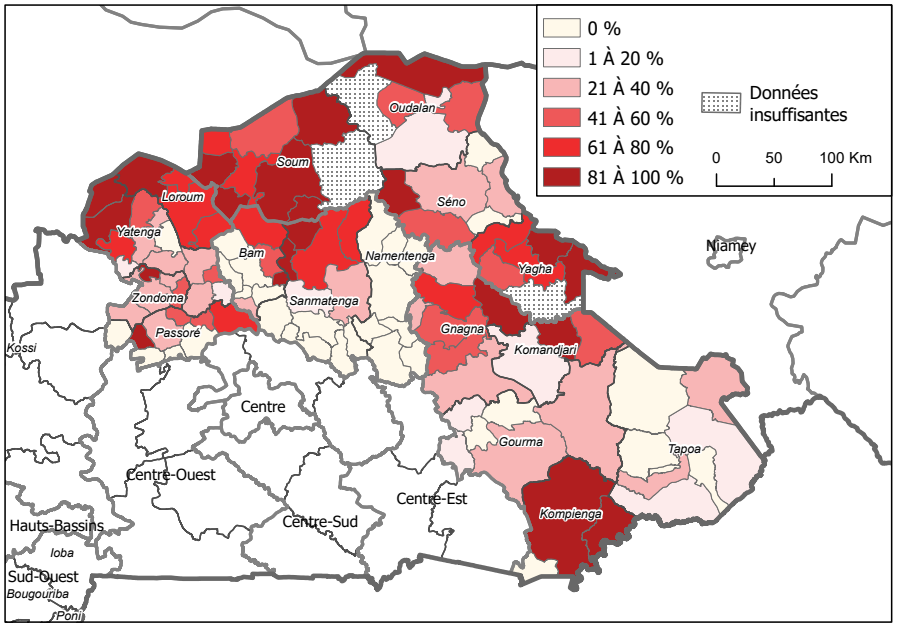

% de localités où les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment de nourriture - par province :

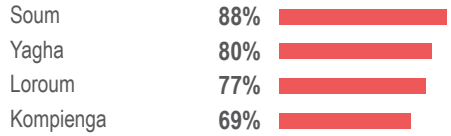

Selon les IC, l'accès restreint aux terres cultivables ou aux cours d'eau serait la principale cause des contraintes d'accès à la nourriture en quantité suffisante dans l'intégralité (100%) des localités situées dans les provinces parmi les plus concernées par cette problématique (Loroum, Soum, Kompienga)[18]. Plus généralement, cette conséquence directe de l'insécurité a été citée comme cause principale de l'accès restreint à la nourriture dans la majorité (68%) des localités évaluées des quatre régions évaluées[18]. Cependant, certains cas semblent se démarquer : dans les provinces de la Gnagna, de la Tapoa et de la Komandjari (région Est), l'accès restreint à la nourriture a été principalement justifié par une disponibilité insuffisante des terres cultivables dans plus des deux tiers des localités de chaque province, selon les IC[18] ; la forte concentration démographique autour des centres urbains causée par les déplacements de population peut venir expliquer ce manque de disponibilité en terres cultivables, bien qu'il puisse également exister des facteurs externes à la crise sécuritaire pouvant venir justifier ce constat. Le déplacement des groupes de population peut parfois signifier l'abandon de tout ou partie des ressources en nourriture dans la zone d'origine : dans la province du Gourma (région Est), les IC de plus d'un quart (27%) des localités évaluées ont mentionné le manque de ressources causé par le déplacement récent comme principale raison du manque d'accès à la nourriture en quantité suffisante[18].

Principales sources de nourriture

A la sortie de la période de récolte (située vers les mois d'octobre – novembre), la production agricole des ménages reste la principale source de nourriture de la majeure partie de la population dans près des deux tiers (65%) des localités évaluées, selon les IC[17]. Toutefois, l'achat de nourriture apparait dans certaines provinces comme la principale source de nourriture, devant la production agricole des ménages : c'est notamment le cas dans les provinces de la Kompienga (région Est), du Loroum (région Nord), et du Soum, du Yagha et de l'Oudalan (région Sahel), où la proportion des localités concernées par ce constat dépasse les 50%, selon les IC. D'une part, une explication structurelle peut ici être apportée dans la mesure où la majorité de ces zones est située dans la partie nord du pays, où le poids de l'agriculture est historiquement moins important comparativement au reste du pays – de nombreuses populations du Sahel vivent de l'élevage de bétail[17]. D'autre part, une justification plus conjoncturelle avancerait l'argument selon lequel la situation géographique et – surtout – sécuritaire de ces zones aurait notamment pour conséquence le fait que les populations y résidant n'aient pas eu l'opportunité d'exercer normalement leurs activités d'agriculture et de récolte, et que par conséquent, ces populations se retrouvent dans l'obligation d'acheter leur nourriture.

Accès au marché

La question de l'accès physique (ou de la «capacité de se rendre au marché ») au marché ne semblait pas être problématique sur l'ensemble des zones concernées par cette évaluation : les IC ont indiqué que la majorité de la population avait accès à un marché fonctionnel et à distance de marche[19] dans 96% des localités évaluées. Toutefois, la jonction des contextes sanitaire et sécuritaire a entrainé une diminution du niveau d'approvisionnement des marchés – comparativement à la moyenne saisonnière –, qui s'est notamment traduite par une légère augmentation des prix de diverses denrées alimentaires[20].

11. Le Mécanisme de Réponse Rapide (RRM) et le Groupe de Coordination Opérationelle de la Réponse Rapide (GCORR) sont deux acteurs de coordination de la réponse rapide au Burkina Faso.
12. Pourcentage calculé parmi les localités pour lesquelles les IC ont rapporté la présence de ce groupe de population au sein de la localité au cours des 30 jours précédant l'entretien.
13. Centre-Nord.
14. Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), Intersos. Rapport de monitoring de protection, région du Nord, mars 2021
15. Pour rappel, la Phase 4 d'insécurité alimentaire se traduit notamment par une malnutrition aiguë très élevée et une surmortalité au sein des ménages concernés, qui ne sont en

USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE

REACH Informing more effective humanitarian action

Suivi de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger

Aperçu de la situation au Burkina Faso I Régions du Sahel, Est, Nord et Centre-Nord

Mars 2021

Moyens de subsistance

Les déplacements de population causés par le contexte sécuritaire continuent de significativement perturber les activités de subsistance[2]. Une étude du CONASUR menée auprès d'individus déplacés montrait que l'agriculture représentait le principal moyen de subsistance avant le déplacement de 87% des PDI interrogées[21]. Pour toutes les PDI, ce constat pose ainsi la question de la recherche – ou du remplacement – de cette activité dans le lieu d'accueil. Par ailleurs, l'avènement de la saison chaude au Burkina Faso rend plus difficile l'exercice de certaines activités : la plupart des cultures maraîchères ont par exemple des besoins spécifiques en eau ou en température ; de plus, la poussière est régulièrement présente dans de nombreuses parties du pays en cette période. Cette dernière possède également son lot de conséquences néfastes telles que l'enfouissement des semis entrainant une réduction des rendements, l'accentuation de l'érosion des sols agricoles ou encore le colmatage des canaux d'irrigation[22].

Accès aux moyens de subsistance

La thématique du déplacement engendre inévitablement diverses problématiques sur la capacité des populations déplacées à maintenir leur activité de subsistance habituelle. D'une part, les déplacements de population causés par des incidents sécuritaires sont le plus souvent soudains, et de nombreux ménages se voient contraints de laisser derrière eux leur cheptel ou leurs cultures lors du déplacement. D'autre part, l'importance de ces flux de déplacés depuis plus de deux ans occasionne par endroit une forte concentration démographique dans laquelle un grand nombre de déplacés se partage des ressources réduites. Les IC ont ainsi rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à ses moyens de subsistance dans plus d'une localité évaluée sur quatre (27%). Dans les provinces du Soum et de l'Oudalan, cette proportion dépasse les 70%. Si diverses raisons secondaires sont apportées par les IC afin de justifier cet accès restreint aux moyens de subsistance des populations, l'insécurité reste citée comme cause principale pour une très grande partie (85%) des localités concernées[23]. Seules certaines zones de la région Est semblent faire exception : le manque d'accès à du capital afin de démarrer une activité génératrice de revenu (AGR) a été mentionné par les IC comme la cause principale des contraintes d'accès aux moyens de subsistance dans un quart (25%) des localités évaluées de la Gnagna, ainsi que dans 43% des localités évaluées de la Gourma[23].

% de localités par principales raisons citées par les IC justifiant les contraintes d'accès de la majorité de la population à ses moyens de subsistance[23 46] :

Insécurité	85%
Pas d'opportunité de travail journalier	6%
Pas d'accès à du capital pour démarrer une AGR	6%

Perturbation des activités de subsistance

Si les principales causes de perturbation concernant l'accès aux activités de subsistance restent centrées autour de l'insécurité et de ses conséquences, les activités perturbées sont quant à elles diverses, et varient fortement selon les régions. Au cours des trente jours précédant la collecte de données, l'élevage de bétail, l'agriculture ainsi que le commerce restaient les activités de subsistance citées comme ayant été les plus perturbées selon les IC. Il faut également noter que ces mêmes activités sont également les trois activités ayant été citées comme étant les activités de subsistance principales pour la population. Par ailleurs, lorsque les IC ont mentionné des perturbations dans les activités agricoles, l'insécurité est désignée par les IC comme la cause principale de ces perturbations dans 59% des localités évaluées[24]. De plus, l'accès restreint aux terres cultivables est également fréquemment cité, tout comme le manque de moyens financiers.

% de localités par principales raisons citées par les IC pour expliquer la perturbation des activités agricoles - lorsque celles-ci ont été rapportées comme perturbées au cours des trente jours précédant la collecte de données[24 46] :

Insécurité	59%
Accès insuffisant aux terres cultivables	38%
Manque d'argent	27%

Eau, hygiène et assainissement (EHA)

Le nombre de personnes ayant besoin d'assistance en EHA au Burkina Faso a considérablement augmenté en l'espace d'une année, passant de près de 1 500 000 personnes en mars 2020 à plus de 2 500 000 en mars 2021[25 26]. Si ce chiffre concerne l'intégralité du territoire, la grande majorité d'entre elles (86%) résident dans les quatre régions concernées par cette évaluation (Sahel, Est, Nord et Centre-Nord). D'une part, le positionnement géographique de ces régions en fait historiquement des zones où les problématiques liées à l'EHA sont plus présentes. Toutefois, les conséquences de la crise sécuritaire et humanitaire semblent elles aussi avoir une part de responsabilité dans le constat des besoins en EHA. La congestion démographique liée à l'arrivée massive de population dans certaines zones engendre de manière quasi-automatique une raréfaction de certaines ressources, qui doivent alors être partagées entre un nombre important – et croissant – d'individus. Ainsi, si le Centre-Nord et le Sahel sont les deux régions accueillant le plus de PDI, c'est également dans ces deux régions que se concentre une large proportion (58%) des personnes ayant besoin d'assistance en EHA[27].

Accès à l'eau

La question de l'accès à l'eau en quantité suffisante semble relativement critique sur l'ensemble de la zone couverte par l'évaluation : selon les IC, la majorité de la population n'avait pas accès à des quantités suffisantes d'eau pour combler les besoins du ménage dans plus de la moitié (52%) des localités évaluées. Toutefois, cette proportion semble varier selon les régions : dans la région du Sahel, la population faisait face à des contraintes d'accès à l'eau

Proportion de localités évaluées en mars où les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à suffisamment d'eau pour combler les besoins du ménage au cours des trente jours précédant la collecte de données :

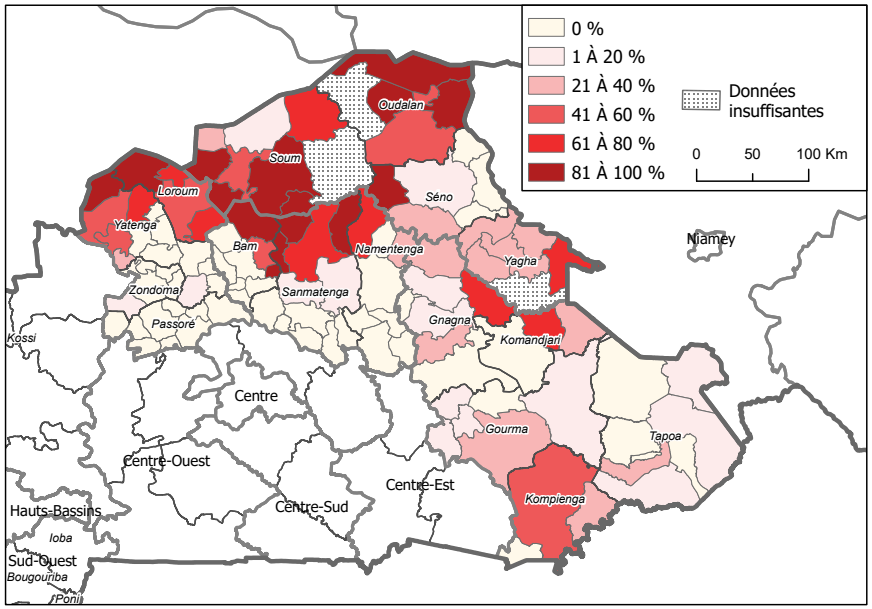

mesure de réduire l'importance des déficits alimentaires auxquels ils font face qu'en utilisant des stratégies d'adaptation d'urgence aux conséquences irréversibles (voir note 16.)

16. Cadre Harmonisé d'analyse et d'identification des zones à risque et d'estimation des populations en insécurité alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Fiche de communication, mars 2021

17. Famine Early Warning Systems Network (FEWS NET). Zones et profils de moyens d'existence au Burkina Faso, janvier 2010

18. Pourcentage calculé parmi les localités pour lesquelles les IC ont rapporté un accès insuffisant à de la nourriture

19. La définition de la désignation « à distance de marche » reste à la discrétion de l'IC interrogé.

USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE

REACH Informing more effective humanitarian action

Aperçu de la situation au Burkina Faso I Régions du Sahel, Est, Nord et Centre-Nord

en quantité suffisante dans plus des trois quarts (76%) des localités évaluées de la région. Outre les facteurs géographiques et climatiques, le facteur sécuritaire semble ici jouer un rôle important : les IC ont rapporté qu'une partie de la population ne pouvait pas accéder à la source d'eau habituelle pour cause d'insécurité dans 14% des localités de la région. L'influence de l'environnement sécuritaire sur l'accès aux ressources en eau est également visible dans l'Est, où l'insécurité empêchait la population de se rendre à la source d'eau habituelle dans une localité sur cinq (20%) parmi les localités évaluées de la région et selon les IC.

Toutefois, avoir accès à une source d'eau ne suffirait à résoudre l'ensemble des problématiques d'EHA auxquelles peuvent faire face les populations. Tout d'abord, il s'agit de s'interroger sur la salubrité de la source d'eau accessible. Ce point ne semble pas attirer d'attention particulière ici dans la mesure où les IC d'une grande partie des localités évaluées (68%) ont cité le forage avec pompe à motricité humaine (PMH) comme étant la principale source d'eau de boisson pour la majorité de la population de la localité[28]. De plus, la distance de marche entre la localité et la source d'eau est également un facteur important à prendre en compte. En plus de l'insécurité régnant sur les axes routiers de certaines zones, une distance trop importante entre la source et la localité peut amener à dissuader divers groupes de population d'effectuer le trajet, comme les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap physique, ou les personnes ayant simplement des difficultés à se mouvoir.

% de localités par région en fonction de la durée pour aller et revenir de la principale source d'eau, selon les IC[28] :

	0 mn	30mn	1heure	1/2 journée	> 1/2 journée
Nord	16%	48%	34%	2%	0%
Sahel	16%	43%	34%	6%	2%
CN[13]	17%	58%	24%	0%	1%
Est	3%	39%	57%	1%	0%

Accès aux latrines

L'utilisation des latrines semble minoritaire : la majorité de la population utilisait des latrines dans un peu plus d'un quart (27%) des localités évaluées, selon les IC. De plus, l'utilisation de latrines privées ne concernait que 11% des localités évaluées selon les IC. Des campagnes de sensibilisation sont régulièrement organisées par le gouvernement ou par certaines Organisations non gouvernementales (ONG), afin de sensibiliser sur les conséquences de la défécation à l'air libre (DAL), notamment en matière de salubrité et d'hygiène pour les habitants de la localité. Toutefois, les informations énoncées par les IC semblent montrer que cette pratique est encore répandue dans certaines zones : dans l'Est, la majorité de la population n'utilisait pas de latrines et pratiquait la DAL dans les trois quarts (75%) des localités évaluées.

% de localités par principales provinces où les IC ont rapporté que la majorité de la population n'utilisait pas de latrines car elles étaient inexistantes dans la localité[29] :

Komandjari	38%
Tapoa	33%
Gnagna	29%

Hygiène

La situation sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19 restait d'actualité sur la période évaluée, avec 12 817 cas recensés à la date du 3 avril 2021[30]. En conséquence, les pratiques d'hygiène de base comme l'utilisation du savon pour se laver les mains revêtent une importance non négligeable. Toutefois, cette pratique n'était respectée par la majorité de la population qu'au sein d'un tiers (33%) des localités évaluées, selon les IC.

% de localités par principal bien non alimentaire (BNA) mentionné par les IC comme indisponible dans la localité[31 32 46] :

Articles hygiène (savon, brosses à dents, dentifrice)	9%
Articles hygiène (dignité femme)	8%
Articles hygiène (bébé)	5%

Santé et nutrition

La dégradation du contexte sécuritaire dans les zones du Sahel, du Nord, de l'Est et du Centre-Nord continue d'impacter la disponibilité des services de santé de base. En mars 2021, 75 centres de santé (CDS) étaient fermés et 239 fonctionnaient partiellement sur l'ensemble du Burkina Faso, et le nombre de personnes affectées par cet accès restreint aux services de base dépassait les 820 000[2]. Ici encore, la situation de la région du Sahel semblait la plus préoccupante : la région concentrait à elle seule 40% des infrastructures de santé répertoriées défaillantes (fermées / fonctionnant a minima). Par ailleurs, les déplacements massifs causés par l'insécurité et les regroupements de population qu'ils occasionnent ont eux aussi des conséquences sur la situation sanitaire, comme des risques accrus de propagation de maladies virales dans les sites d'accueil de PDI, parfois surpeuplés[2 33].

Accès à des services de santé

La problématique de l'accès aux services de santé fonctionnels et à distance de marche[19] ne semblait concerner que quelques zones isolées. Sur l'ensemble des localités évaluées, les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas d'accès à des services de santé fonctionnels et accessibles à distance de marche dans seulement 3% des localités évaluées. Toutefois, cette proportion augmente significativement dans certaines provinces : dans la province de l'Oudalan (région Sahel), les IC ont rapporté des contraintes d'accès aux services de santé fonctionnels et accessibles à distance de marche pour la population d'une localité évaluée sur quatre (25%) ; dans

Proportion de localités évaluées en mars où les IC ont rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à des services de santé à distance de marche au cours des trente jours précédant la collecte de données :

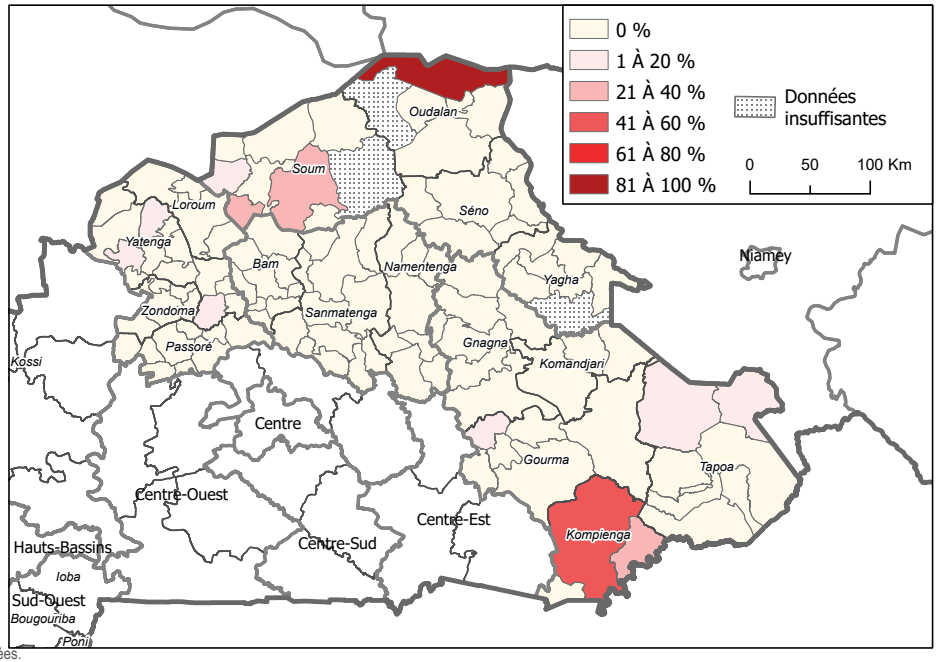

20. FEWS NET. Mise à jour sur la sécurité alimentaire, avril 2021
21. CONASUR. Enregistrement des personnes déplacées internes du Burkina Faso – Résilience & besoins prioritaires, janvier 2021
22. Agence nationale de la météorologie (ANAM). Bulletin agrométéorologique décadaire - Période du 01 au 10 février 2021
23. Pourcentage calculé parmi les localités pour lesquelles les IC ont rapporté un accès insuffisant aux moyens de subsistance habituels au cours des 30 jours précédant la collecte de données.
24. Pourcentage calculé parmi les localités pour lesquelles les IC ont rapporté que les activités agricoles avaient été perturbées au cours des 30 jours précédant la collecte de données.
25. REACH. Aperçu de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso, mars 2020

Suivi de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger

Aperçu de la situation au Burkina Faso I Régions du Sahel, Est, Nord et Centre-Nord

Mars 2021

Evolution de la proportion de localités où les IC ont rapporté que la majorité de la population n'a pas eu récemment accès a des services de santé fonctionnels à distance de marche[19] :

	Janvier	Février	Mars
Sahel	16%	13%	9%
Est	4%	4%	4%
Nord	6%	2%	2%
Centre-Nord	5%	0%	0%

la province de la Kompienga, c'était le cas dans près d'un tiers (31%) des localités évaluées de la province, selon les IC. Le contexte sécuritaire délétère semble être à l'origine de ces contraintes d'accès : dans les trois provinces les plus concernées par ces contraintes d'accès aux services de santé fonctionnels et accessibles à distance de marche – Soum, Oudalan, Kompienga –, la fermeture des établissements de santé pour cause d'insécurité était citée par les IC comme la cause principale de cet accès restreint. L'absence d'infrastructure de santé accessible à distance de marche a également été fréquemment mentionnée par les IC de la région Est : dans les provinces de la Gourma et de la Tapoa, lorsque les services de santé ont été rapportés comme inaccessibles, les IC de l'intégralité des localités évaluées ont mentionné l'éloignement des services de santé comme la principale contrainte d'accès aux services de santé pour la population[34]. Ce constat semble être appuyé par les informations rapportées par les IC en matière de durée pour se rendre au service de santé. Dans les autres régions, la majorité de la population peut se rendre au centre de santé et revenir en moins d'une heure dans la grande majorité des localités évaluées ; dans la région de l'Est, la population de 62% des localités évaluées de la région met entre une heure et une demi-journée à effectuer l'aller-retour entre la localité et l'infrastructure de santé[35]. Outre la distance entre la localité et l'infrastructure de santé la plus proche, l'absence d'un dispositif d'urgence pour la prise en charge de malades critiques est également un facteur déterminant de l'isolement des populations vis-à-vis de l'accès aux services de base. La disponibilité de ce type de service semble plus réduite dans la région du Nord, où elle a été mentionnée comme inexistante par les IC de près de la moitié (46%) des localités évaluées. Au Sahel, ce type de dispositif a été rapporté au sein d'une localité sur trois ; plus critique, les populations de la province de l'Oudalan (région Sahel) n'auraient accès à un tel dispositif que dans 13% des localités évaluées, selon les IC.

% de localités par région en fonction de la durée pour se rendre au service de santé et en revenir, selon les IC[35] :

	0 mn	30mn	1heure	1/2 journée	> 1/2 journée
Nord	22%	48%	28%	1%	0%
Sahel	20%	55%	24%	1%	0%
CN[13]	26%	56%	18%	0%	0%
Est	5%	25%	62%	7%	1%

Problèmes de santé et nutrition

Tout comme les trimestres précédents, le paludisme semble rester le principal problème de santé pour la majorité de la population[8 25]. En moyenne, le paludisme est cité comme tel par les IC de près des deux tiers (64%) des localités évaluées. De plus, le paludisme semble toucher l'ensemble des régions. Une certaine homogénéité de réponses est observable dans la mesure où dans chaque province évaluée, les IC de plus de la moitié des localités évaluées l'ont mentionné comme le principal problème de santé dans la localité. Cependant, une exception est identifiable dans le Yagha (région Sahel), où les pneumonies (et autres problèmes respiratoires) ainsi que les maladies infectieuses virales (varicelle, rougeole, méningite, grippe) ont été fréquemment mentionnées. En matière de nutrition, des programmes nutritionnels ont été mentionnés comme accessibles à distance de marche[19] par les IC de 97% des localités évaluées. Seule la province de la Kompienga semble faire face à des contraintes d'accès vis-à-vis de ces programmes : des contraintes d'accès ont été rapportées par les IC de 30% des localités évaluées.

Abris et biens non-alimentaires

Sur un total de près de 145 000 ménages PDI recensés au Burkina Faso, seule une minorité (14%) est accueillie au sein du logement d'un ménage de la communauté hôte – parfois appelé « famille d'accueil »[3]. Si la thématique de la qualité de l'abri et des conditions de vie n'est pas pour autant résolue pour plus de 20 500 ménages PDI, la question de l'existence même d'un abri vient alors se poser pour les 124 391 ménages PDI restants. De plus, ces arrivées de PDI dans les localités d'accueil viennent parfois bouleverser les dynamiques locales, accroissant notamment la pression sur la disponibilité des ressources clés (eau, nourriture), mais provoquant parfois également l'inflation sur les prix des logements dans ces zones d'arrivées massives[33]. Au total, plus de 200 000 personnes sont considérées comme ayant besoin d'assistance en abris et biens non alimentaires (ABNA), en mars au Burkina Faso[36].

Types d'abris par groupe de population

Le type d'abris utilisé par la population locale tel que rapporté par les IC ne semble pas sensiblement varier selon les régions. La majorité des individus de la communauté non déplacée vivaient dans des logements construits en dur (bois, briques, béton) dans 86% des localités évaluées sur les quatre régions. A l'échelle régionale, cette proportion est plus forte dans les régions du Sahel, du Nord et du Centre-Nord, où elle atteint presque les 100% ; toutefois, les IC de la région de l'Est ont rapporté que la majorité des individus de la communauté non déplacée de 39% des localités évaluées habitaient dans des cases traditionnelles, tandis que celle

Proportion de localités évaluées en mars où les IC ont rapporté que les PDI de la localité ne vivaient pas dans des conditions adéquates[12] :

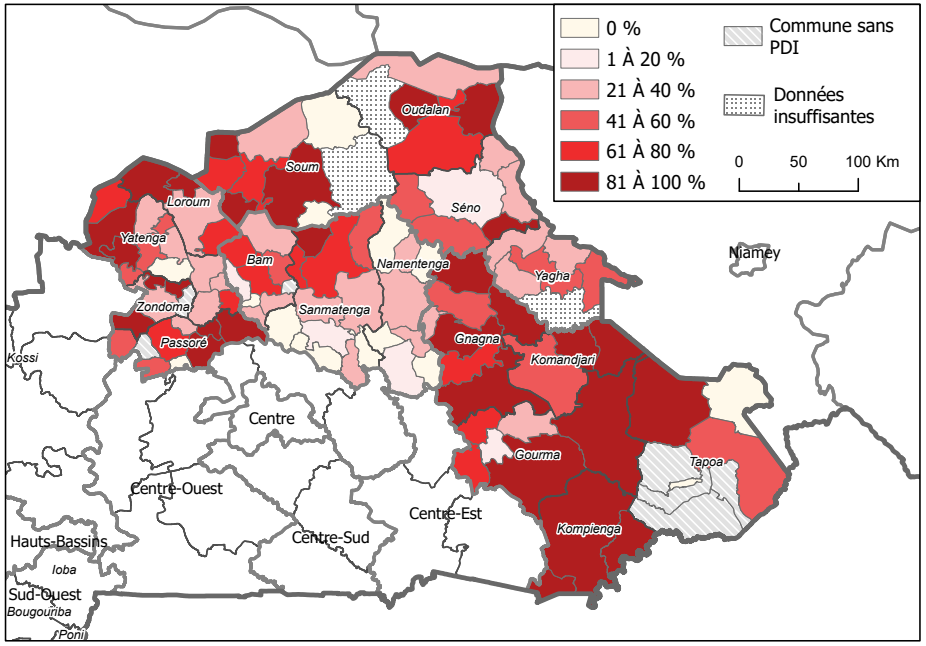

26. Cluster EHA Burkina Faso. SitRep, mars 2021
27. Cluster EHA Burkina Faso. Dashboard, mars 2021
28. Pourcentage calculé parmi les localités pour lesquelles les IC ont rapporté que la majorité de la population avait accès à suffisamment d'eau pour combler les besoins du ménage au cours des 30 jours précédant la collecte de données.
29. Pourcentage calculé parmi les localités pour lesquelles les IC ont rapporté que la majorité de la population n'utilisait pas de latrines au cours des 30 jours précédant la collecte de données.
30. Institut national de santé publique. Rapport de situation sur l'épidémie de la maladie à Coronavirus (COVID-19) au Burkina Faso, avril 2021
31. Pourcentage calculé sur le nombre total des localités évaluées pour lesquelles les IC avaient rapporté ces articles comme parmi les plus utiles à la population de la localité

USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE

REACH Informing more effective humanitarian action

Suivi de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger

Aperçu de la situation au Burkina Faso I Régions du Sahel, Est, Nord et Centre-Nord

Mars 2021

de 60% des localités évaluées vivait dans des logements construits en dur. Dans la province de la Kompienga (région Est), la majorité de la population locale serait logée dans des cases traditionnelles dans près des deux tiers (63%) des localités évaluées de la province. D'autre part, une diversité nettement plus importante de types d'abris est observable chez les ménages déplacés.

Proportion de localités évaluées en mars par région et par type d'abri principal pour les PDI - selon les IC[12 37] :

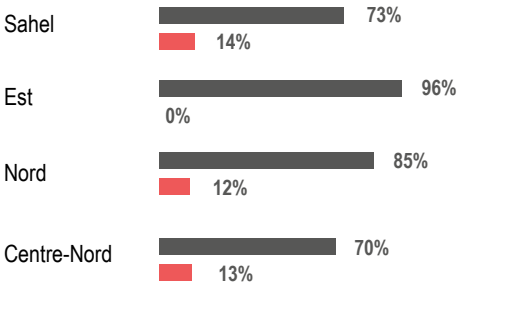

Conditions de vie des personnes déplacées

La forte concentration de PDI mêlée à la difficulté d'accès de l'assistance humanitaire viennent souvent priver les PDI installées de conditions de logement décentes : sur les quatre régions, les PDI installées dans plus de la moitié (51%) des localités ne vivaient pas dans des conditions adéquates, selon les IC[12 38]. Ce constat semble plus alarmant dans la région de l'Est, où les IC de près des trois quarts (74%) de localités évaluées ont rapporté que les PDI installées dans la localité ne vivaient pas dans des conditions adéquates[38]. Dans la province du Kompienga, située à la frontière béninoise, c'est le cas dans 100% des localités évaluées, selon les IC. En comparaison aux autres régions évaluées, la situation semble relativement meilleure dans la région du Centre-Nord – qui accueille le plus grand nombre de déplacés – bien que la proportion de localités au sein desquelles les conditions de vie des PDI ont été jugées comme adéquates reste faible (30%), selon les IC. Par ailleurs les raisons pour lesquelles les PDI de la localité ne vivaient pas dans des conditions adéquates sont très diverses, et vont au-delà de la simple qualité de l'abri.

% des localités par principales explications mentionnées par les IC pour expliquer les conditions de vie inadéquates des PDI dans la localité[12 39] :

	Sahel	Est	Nord	CN[13]
Manque d'espace fermé (intimité et protection)	87%	35%	80%	82%
Risque d'éviction	0%	52%	5%	2%
Aire ou quartier non sécurisé	8%	6%	2%	2%
Abris inadaptés au climat/ exposés aux risques naturels	2%	0%	14%	7%

Disponibilité des biens non-alimentaires (BNA)

Une enquête menée auprès de populations déplacées montrait que les ustensiles de cuisine figuraient en première place parmi les besoins en BNA prioritaires des populations déplacées, devant les autres articles de couchage ou d'hygiène[21]. Si l'évaluation des régions Sahel, Est, Nord et Centre-Nord présentée dans ce document vient appuyer ce constat, elle y apporte également un élément plus critique : les articles de cuisine figurent parmi les BNA les plus indisponibles pour la majorité de la population des localités enquêtées, selon les IC. Le BNA cité par les IC comme étant à la fois le plus utile et indisponible pour la majorité de la population est la moustiquaire. Ce dernier constat peut sembler assez problématique, notamment en prévision de l'arrivée de la période de la saison pluvieuse et de l'augmentation des risques de paludisme qui l'accompagne.

% de localités par principaux BNA mentionnés par les IC comme étant indisponibles dans la localité[40 46] :

Moustiquaire	27%
Articles de cuisine	21%
Articles de couchage	16%
Bidon	12%
Articles vestimentaires	9%

Protection

Le nombre d'incidents sécuritaires survenus dans les régions concernées par cette évaluation reste stable par rapport au trimestre précédent, avec environ 180 incidents enregistrés[41]. Les incidents survenus sur ces zones se partagent majoritairement entre les affrontements armés (25% des incidents enregistrés sur le trimestre) et les violences perpétrées à l'encontre des populations civiles (50% des incidents enregistrés sur le trimestre)[41]. Si le nombre d'incidents enregistrés reste stable, la situation semble toutefois se détériorer dans certaines zones comme la région du Sahel et les communes du Centre-Nord qui lui sont frontalières. La région comptabilise à elle seule la moitié des incidents enregistrés sur la période. Par ailleurs, et selon certains observateurs spécialisés, la présence des groupes armés dans la région du Sahel pourrait à moyen terme provoquer une présence militaire accrue dans la région, et déclencher ainsi un glissement de ces groupes armés vers de nouvelles zones. De plus, une présence accrue des acteurs armés et leur arrivée dans de nouvelles zones du Liptako-Gourma viendrait à terme amoindrir l'accès des acteurs humanitaires aux populations les plus isolées, et dont les besoins restent par conséquent très présents.

Insécurité

Le sentiment d'insécurité exprimé par les populations reste fort dans la plupart des zones évaluées : la majorité de la population ne se sentait pas en sécurité dans plus d'un tiers (34%) des localités évaluées, selon les IC. Dans les provinces où les IC avaient rapporté des contraintes d'accès à des ressources ou infrastructures de base pour raison sécuritaire, le sentiment d'insécurité est très présent : dans les provinces de la Kompienga et de la Komondjari (région Est), et de l'Oudalan, du Soum et du Yagha (région Sahel), la population ne se sentait pas en sécurité dans une forte proportion (allant de deux tiers à plus des trois quarts) de localités évaluées.

Les incidents sécuritaires ayant spécifiquement pour cible les populations civiles semblaient rares au Burkina Faso. Selon les IC, un incident au cours duquel un ou plusieurs civils auraient été gravement blessés ou auraient perdu la vie serait survenu dans une proportion très minoritaire (3%) des localités évaluées sur l'ensemble de la zone. Ces incidents semblent de plus se concentrer sur certaines régions du Sahel ou de l'Est en particulier, et notamment sur les zones situées aux frontières béninoise, malienne et nigérienne. Dans les provinces de l'Oudalan (région Sahel), de la Komondjari et de la Kompienga (région Est), les IC de plus de 10% des localités évaluées ont rapporté un incident sécuritaire survenu dans les trente jours précédant la collecte de données et au cours duquel des populations civiles auraient été gravement blessées ou auraient perdu la vie. Le cas semble plus critique dans la Komandjari, où cette proportion atteint les 25%.

% des localités par principales provinces où la majorité de la population ne s'est pas sentie en sécurité au cours des trente jours précédant la collecte de données, selon les IC :

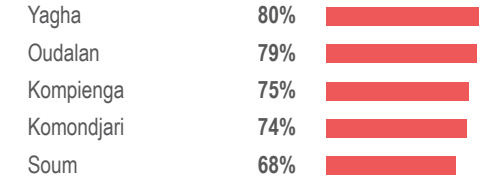

Parmi les différents types d'incidents sécuritaires enregistrés sur la période janvier-mars 2021, très peu d'entre eux concernent des incidents liés à la présence d'engin explosif improvisé (IED)[41]. Toutefois, et dans la mesure où ce type d'arme a par le passé pu occasionner divers incidents à l'encontre de populations civiles, il est important de s'interroger sur la capacité des populations à reconnaitre ce type d'engins explosifs et à réagir face au danger qu'ils représentent. Selon les IC, c'est le cas dans une minorité de localités : une personne était sensibilisée à la façon de repérer, éviter et/ou réagir face à un engin explosif dans 13% des localités évaluées. Pourtant, les incidents liés aux explosions d'IED seraient la principale préoccupation en matière de protection dans plus d'un tiers des localités évaluées des provinces de la Kompienga (région Est) et du Loroum (région Nord), selon les IC.

32. Seuls sont cités dans cette section les BNA correspondant aux activités des acteurs du secteur EHA au Burkina Faso.
33. UNHCR, Intersos. Rapport mensuel de monitoring de protection - Centre-Nord, mars 2021
34. Pourcentage calculé sur le nombre total des localités évaluées pour lesquelles les IC avaient rapporté que la majorité de la population n'avait pas accès à des services de santé fonctionnels et accessibles à distance de marche
35. Pourcentage calculé sur le nombre total des localités évaluées pour lesquelles les IC avaient rapporté que la majorité de la population avait accès à des services de santé fonctionnels et accessibles à distance de marche
36. Cluster Abris et BNA, Burkina Faso. Tableau de suivi sur la réponse en abris d'urgence et en AME, mars 2021
37. L'addition des % des modalités n'est pas forcément égale à 100%. Les proportions manquantes se réfèrent à la modalité « NC », indiquant l'absence de consensus sur la réponse

USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE

REACH Informing more effective humanitarian action

Aperçu de la situation au Burkina Faso I Régions du Sahel, Est, Nord et Centre-Nord

Préoccupations en matière de protection

Les groupes armés et les incidents liés à leurs activités restent la principale préoccupation en matière de protection dans la majeure partie des localités évaluées. Dans les régions du Sahel, de l'Est et du Centre-Nord, les IC ont mentionné les attaques par les groupes armés comme la principale préoccupation en matière de protection dans plus de la moitié des localités évaluées. Dans l'Est, cette proportion atteint les 88% des localités évaluées. Une exception peut être notée dans la région du Nord, où les attaques des groupes armés sont la principale préoccupation en matière de protection dans 28% des localités évaluées. Ce chiffre relativement faible en comparaison aux autres régions pourrait être une conséquence d'un sentiment d'accalmie des incidents sécuritaires dans la zone qui semble être récemment observée par certains acteurs. Les enlèvements et les restrictions de mouvement, conséquences potentielles de l'insécurité sur les axes, sont également fréquemment mentionnés par les IC comme principales préoccupations en matière de protection. Par ailleurs, la peur de ne pas être pris en charge en cas de blessure ou de maladie grave est aussi mentionnée comme principale préoccupation en matière de protection par les IC de nombreuses localités évaluées, notamment dans la région du Nord.

% des localités par principales provinces où les IC ont cité l'absence de prise en charge en cas de blessure ou de maladie grave comme la principale préoccupation en matière de protection de la majorité de la population de la localité :

Loroum	68%
Yatenga	59%
Passoré	58%

Proportion de localités évaluées en mars où les IC ont rapporté que la majorité de la population ne se sentait pas en sécurité au cours des trente jours précédant la collecte de données :

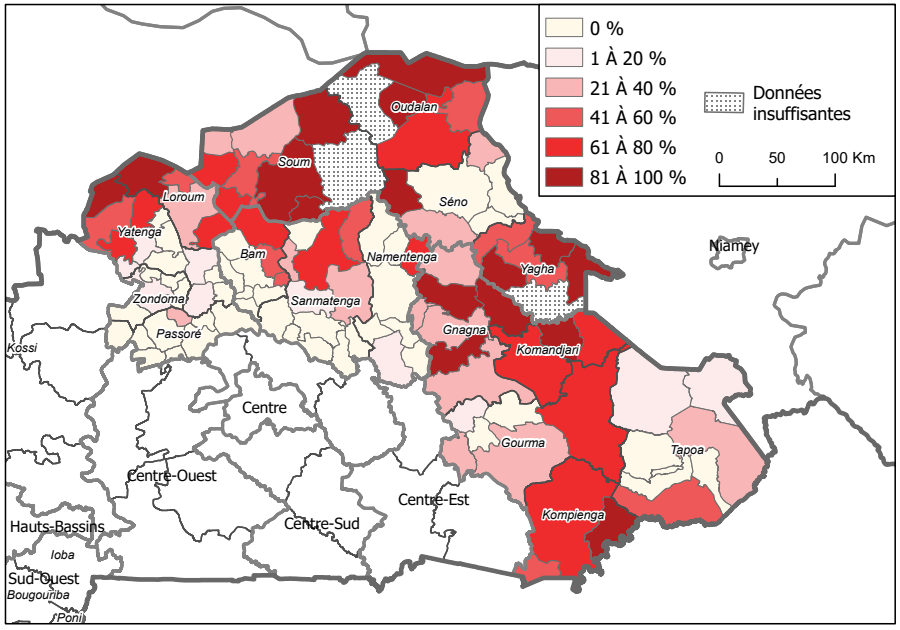

apportée par différents IC pour une même localité

38. La définition de « conditions de vie adéquates » était laissée à la discrétion de l'IC

39. Pourcentage calculé parmi les localités pour lesquelles les IC ont rapporté que les PDI présentes dans la localité ne vivaient pas dans des conditions adéquates

Education

La rentrée des classes du trimestre précédent n'a pas été synonyme de retour en classe pour tous les enfants burkinabés en âge d'aller à l'école. En mars 2021, les portes de plus de 2 200 écoles restaient fermées, affectant près de 316 000 élèves et quelques 11 000 enseignants[2 42]. Si le nombre total d'écoles fermées semble inférieur à celui observable à la même période l'an passé[25], la situation au niveau local s'est considérablement détériorée par endroit. Dans la région du Sahel, la fréquentation scolaire a chuté, passant d'une moyenne de 50-60% à environ 25% au cours des deux dernières années[2]. De plus, les déplacements de population génèrent eux aussi leur lot de conséquences sur la scolarisation, qu'il s'agisse du déplacement des élèves vers une zone hors de leur circonscription d'éducation habituelle ou de celui du personnel enseignant entrainant parfois la fermeture de l'établissement scolaire faute de personnel suffisant. Par ailleurs, les enfants en âge d'aller à l'école sont nombreux parmi les PDI : 61% des PDI enregistrées en mars 2021 sont des enfants de moins de quinze ans. En conséquence, le Burkina Faso enregistrait en février 2021 pas moins de 483 000 élèves déplacés internes (EDI), dont une partie (environ 105 000 élèves) avait pu être accueillie dans un des 3148 établissements hôtes répartis sur le territoire[43].

Accès à l'éducation

L'accès aux infrastructures d'éducation semble s'être légèrement amélioré en comparaison à la même période l'an passé : la majeure partie de la population avait accès à des services éducatifs fonctionnels à distance de marche dans 64% des localités évaluées en mars 2021, contre 51% en mars 2020, selon les IC[7 25]. Cependant, de fortes asymétries apparaissent au niveau régional. Au Nord et au Centre-Nord, la situation apparait comme relativement meilleure, dans la mesure où la population de 80% des localités évaluées dans ces deux régions avait accès à des services éducatifs fonctionnels à distance de marche, selon les IC. Cette proportion tombe à 57% dans la région Est, et atteint les 28% dans la région du Sahel. Dans ces deux régions, les populations de certaines provinces isolées subissent les conséquences de la forte insécurité qui règne sur la zone depuis plus d'un an maintenant : dans les provinces du Yagha, du Soum, de l'Oudalan et de la Komandjari, la majorité de la population n'avait pas accès à des services éducatifs fonctionnels et à distance de marche dans en moyenne 86% des localités évaluées. Selon une enquête du CONASUR menée auprès de populations déplacées et concernant les besoins majeurs permettant la scolarisation de l'enfant, le besoin en sécurité arrive en première place, devant le besoin de personnel enseignant et de salles de classes disponibles[21]. En effet, les diverses causes citées pour justifier les contraintes d'accès aux services éducatifs par les IC semblent toutes relever de conséquences de l'insécurité : déplacement du personnel enseignant ou cessation d'activité (menaces, grèves), insécurité sur le chemin de l'école ou encore destruction de l'infrastructure scolaire suite à une attaque[44].

Raisons principales citées par les IC expliquant l'inaccessibilité des services éducatifs[44] pour la majorité de la population, en % de localités :

Il n'y a pas / plus d'enseignants dans la zone	79%
Les enseignants ont arreté de travailler	9%
Les infrastructures ont été détruites	6%

Stratégies d'adaptation

Lorsque les services éducatifs ne sont pas fonctionnels ou accessibles, les populations peuvent mettre en place des stratégies d'adaptation afin de permettre aux enfants en âge d'aller à l'école de bénéficier d'une continuité dans leur scolarité. Dans les zones du Burkina Faso où l'insécurité et ses conséquences restreignent l'accès aux services éducatifs, il arrive que les populations fassent le choix d'envoyer les enfants dans des écoles plus éloignées, situées dans des zones sécurisées. Selon les IC, cette stratégie est utilisée dans 17% des localités sur l'ensemble des localités évaluées[45]. Cette stratégie de délocaliser l'école vers une zone plus sécurisée semble particulièrement utilisée dans le Centre-Nord : la population de près d'un tiers des localités évaluées de la région aurait recours à cette stratégie. Cependant, les IC ont rapporté que dans la majorité (78%) des localités évaluées faisant face à des contraintes d'accès à l'éducation, la population n'usait pas de ce type de stratégie d'adaptation afin de permettre aux enfants de continuer leur apprentissage[45].

40. Pourcentage calculé parmi les localités pour lesquelles les IC avaient rapporté ces articles comme parmi les plus utiles à la population

41. Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED)

42. Cluster Education. SitRep Bimensuel du Cluster Éducation, mars 2021

Suivi de la situation humanitaire dans la zone frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger

Aperçu de la situation au Burkina Faso I Régions du Sahel, Est, Nord et Centre-Nord

Mars 2021

Communication

La présence et l'activité d'acteurs armés dans les régions frontalières du Burkina Faso (Nord, Sahel, Est) entrainent à ce jour des contraintes d'accès conséquentes pour tout acteur souhaitant intervenir afin de répondre aux besoins des populations situées dans ces zones isolées. De plus, certains observateurs spécialisés prévoient une intensification de la présence d'acteurs armés (armées nationales, internationales, groupes non étatiques) dans certaines régions – tel que le Sahel –, ce qui viendrait rendre l'accès des acteurs humanitaires vers ces zones et sa population toujours plus complexe. Face à ce constat, il apparait alors important de s'interroger sur le meilleur moyen d'informer les populations, et notamment celles situées dans les zones difficiles d'accès, sur l'existence de l'assistance humanitaire et sur les modalités pour en bénéficier.

Accès à l'information sur l'assistance

La portée de l'information quant à l'aide humanitaire disponible est encore imparfaite : selon les IC, la majorité de la population avait des difficultés à recevoir une telle information dans près d'un tiers (30%) des localités évaluées. De plus, si la forte présence d'acteurs humanitaires au Centre-Nord peut être une explication à la faible proportion de localités (5%) pour lesquelles les IC ont rapporté des contraintes d'accès à l'information sur l'assistance humanitaire, la situation semble plus critique au Nord : la population de près d'une localité sur deux (46%) éprouverait des difficultés à accéder à de l'information sur l'aide humanitaire, selon les IC.

Proportion de localités évaluées en mars où les IC ont rapporté que la majorité de la population avait des difficultés à accéder à l'information sur l'aide humanitaire disponible au cours des trente jours précédant la collecte de données :

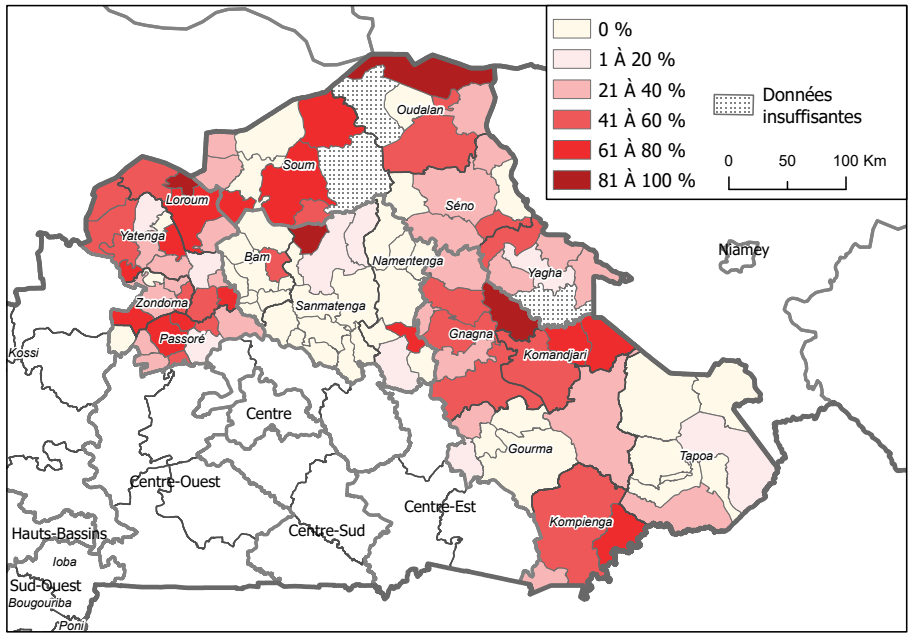

% des localités par principales provinces où les IC ont rapporté l'absence d'un réseau téléphonique accessible et stable :

Kompienga	44%
Gnagna	37%
Tapoa	28%

Modalités de réception de l'information

Trois éléments essentiels sont à connaitre en matière de besoin en information : le canal source, le pourvoyeur, et le contenu. A l'image des informations récoltées sur les trimestres précédents, la radio reste le canal de réception de l'information favori des populations[8] [25]. Sur l'ensemble des localités évaluées, la radio a été désignée comme tel par les IC de 80% des localités évaluées. Plus rarement mentionnés, les appels téléphoniques et les conversations en personne ont parfois pu être cité.es par les IC comme les canaux de réception d'information préférés pour la majorité de la population. Concernant le contenu de l'information, les IC ont principalement rapporté deux types d'information jugés prioritaires pour la majorité de la population de la localité. Il s'agit en priorité de l'information sur l'assistance humanitaire disponible, suivi de l'information sur le contexte sécuritaire de la zone. Pour finir, les principaux pourvoyeurs d'informations sont plus diversifiés, et dépendent principalement de la zone d'intérêt.

Principal pourvoyeur d'information pour la majorité de la population, selon les IC - en % de localités :

Autorité locale	29%
Amis, famille	27%
Journalistes / animateurs (radio, télévision)	21%
Chef communautaire	11%

Redevabilité

Besoins en assistance

A l'approche de la période de soudure et face parfois à des récoltes de moindre qualité en comparaison aux années précédentes, l'assistance en sécurité alimentaire a été désignée comme le type d'assistance dont la population aurait le plus besoin dans plus des deux-tiers (67%) des localités évaluées, selon les IC. Dans la province du Soum (région Sahel), placée en Phase 4 d'insécurité alimentaire selon les projections du Cadre Harmonisé, l'assistance en sécurité alimentaire est considérée comme prioritaire dans la grande majorité (84%) des localités évaluées, selon les IC[15] [16]. Les IC de 42% des localités évaluées ont mentionné l'assistance en EHA comme assistance prioritaire pour la population de la localité. Par ailleurs, les assistances en santé – nutrition et en moyens de subsistance ont également été fréquemment mentionnées par les IC. Enfin, et bien qu'elle soit moins fréquemment citée à l'échelle des quatre régions, l'assistance en protection est considérée comme une assistance prioritaire pour la localité dans une importante partie des provinces du Loroum (région Nord) ou du Yagha (région Sahel).

Satisfaction des populations

Parmi les quatre régions, le Centre-Nord semble être la région où l'assistance est la plus présente : les IC de 65% des localités évaluées ont rapporté qu'au moins une partie de la population avait bénéficié d'assistance humanitaire au cours des trente jours précédant la collecte de données, contre 29% en moyenne sur les quatre régions. Par ailleurs, les bénéficiaires de cette assistance l'ont estimé satisfaisante dans 61% des localités, selon les IC.

Informations complémentaires

Les autres produits récents de REACH sur le suivi de la situation humanitaire au Burkina Faso sont disponibles via ces liens :

- Evaluation de la situation humanitaire dans la zone Trois Frontières, Région de l'Est (Burkina Faso), factsheet – Mars 2021
- Evaluation de la situation humanitaire dans la zone Trois Frontières, Région du Nord (Burkina Faso), factsheet – Mars 2021
- Evaluation de la situation humanitaire dans la zone Trois Frontières, Région du Centre-Nord (Burkina Faso), factsheet – Mars 2021
- Evaluation de la situation humanitaire dans la zone Trois Frontières, Région du Sahel (Burkina Faso), factsheet – Mars 2021

43. Ministère de l'éducation nationale Burkina Faso de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENAPLN). Rapport statistique des données d'éducation en situation d'urgence, février 2021
44. Services éducatifs fonctionnels et à distance de marche
45. Pourcentage calculé parmi les localités pour lesquelles les IC avaient rapporté l'indisponibilité des services éducatifs fonctionnels à distance de marche
46. Les IC avaient la possibilité de sélectionner toutes les options pertinentes pour répondre à cette question.

USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE

REACH Informing more effective humanitarian action